



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



BSV Cassis n° 4 du 22 avril 2016



## Relevé des stades

Noir de Bourgogne : F1 en moyenne

Burga, Andéga, Blackdown : F1 - F2

Royal de Naples : F2

Dans toutes les parcelles visitées de tous secteurs, nous constatons une floraison anormale : des boutons restent agglomérés, ils sont souvent très petits, et surtout peu nombreux. Cela donne des grappes courtes, hétérogènes (1<sup>ère</sup> fleur ouverte et le reste en boutons serrés).

Noir de Bourgogne est la variété la plus marquée (y compris le clone Burga) et semble retardée (écart de floraison plus important que d'habitude par rapport au RN). Blackdown manifeste un peu ce comportement, plus ou moins nettement selon les parcelles. Royal de Naples ne semble pas affecté, sa floraison est normale (abondance, régularité, stade).

Suite aux conditions de sécheresse très marquées en 2015, les cassissiers étaient en situation de stress hydrique dès le mois de Juin et au moment de l'initiation florale (Juillet-Août). Même dans les parcelles à sol profond, les feuilles ont souvent desséchées. Nous nous interrogeons à ce moment-là des répercussions sur la production de 2016. Nous avons une réponse.

Le nombre de fleurs émises est évidemment un paramètre important du rendement, mais ce n'est pas le seul (taux de nouaison et poids des baies sont aussi des composantes fortes). Même si le potentiel semble entamé, il est encore trop tôt pour juger des incidences finales sur le rendement.

## Chenilles

Forte présence de chenilles et de dégâts dans de nombreuses parcelles du réseau. La fréquence est souvent élevée (par endroits jusqu'à 80 % des rameaux avec au moins une chenille, autour d'1 rameau sur 2 en moyenne).

Il s'agit de cheimatobies essentiellement, qui se nourrissent de boutons floraux. Leur taille est encore assez petite (1 à 2 cm pour les plus grosses), ce qui signifie pour les parcelles concernées que les dégâts sont loin d'être terminés.



Chenille de cheimatobie dans une inflorescence

F. Ecalle CA21



## Pucerons

Présence de pucerons verts dans quasiment toutes les parcelles observées.

Le nombre de pousses atteintes est souvent faible et les colonies de taille encore réduite.

L'impact sur le développement des cassissiers est pour le moment peu important mais la période de présence ne fait que commencer.

Des adultes de coccinelles sont souvent observés. Ces auxiliaires contribueront à réguler le développement des colonies.

Quelques pucerons jaunes occasionnellement observés.

## Cécidomyes

Quelques larves observées dans seulement deux endroits très sensibles (l'un près de Beaune et l'autre près de Nuits St Georges.).

Encore petites, elles sont celles du début de la 1<sup>ère</sup> génération qui s'annonce plutôt étalée, étant donné les conditions météorologiques assez fraîches de ce mois d'Avril.

Les pieds en repousse après broyage peuvent être exposés aux attaques, des jeunes plantations à proximité de rangs plus anciens également, principalement sur des variétés à débourrement précoce. Les attaques sont très souvent acceptables dans les vergers en pleine production.

## Anthracnose

Des projections continuent à se produire après chaque pluie, et par conséquent le risque de contamination persiste.

Très peu de symptômes visibles pour le moment. Seulement quelques petits points dans 2 parcelles du réseau.

## Oïdium

Pas de symptôme observé à ce jour.

Le stade mi-floraison est un stade repère de début de risque pour les parcelles les plus sensibles.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21 - CA 71 - FREDON.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »